

Procès verbal Assemblée Générale Assobat 2022

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'AG de 2021
2. CA 2021: à réacter
3. Rapport d'activité / Bilan moral et perspectives
4. Présentation des comptes 2021
5. Approbation des comptes 2021 et décharge des administrateurs
6. Présentation et vote du budget 2022
7. Fin de mandat et démission
8. Nouvelles admissions / Présentations / Election nouveaux administrateurs
9. EATA et VITA
10. ABP
11. Divers
12. Conclusion et clôture

Présents

- Membres de l'OA : Cyril Perrier (Président), Isabelle Alpi (Vice-Présidente), Ana Evangelista (Secrétaire), Olivier Chenebon (Trésorier)
- 15 autres membres de l'association présents
- 17 membres représentés par procuration

Rmq : au total 19 présents + 17 procurations

1. Approbation du PV de l'AG de 2021

Le PV de l'assemblée générale de 2021 est approuvé à la majorité simple.

Vote :

- 34 OUI
- 0 NON
- 2 Abstention

2. CA 2021: à réacter

Le CA élu lors de l'AG de 2021 (18.07.2021) est réacté à l'unanimité.

Vote :

- 36 OUI
- 0 NON
- 0 Abstention

3. Rapport d'activité / Bilan moral et perspectives

Le Président présente le bilan moral avec l'idée générale que les membres puissent mettre en œuvre leurs idées.

Le changement de statut (révision légalement requise selon le nouveau CSA) pour 2024 reste en ligne de mire.

Les relations ont été maintenues avec l'EATA, l'ABP et la FPHE.

Les documents de travail (archives) de l'Assobat ont été remis en ordre sur le drive. Les archives actuelles sont stockées chez Shurgard. Pierre Guillaume propose Archive conseil qui est un garde-meubles bon marché.

Le groupe communication comme groupe projet est créé avec comme objectif de réfléchir à comment gérer le flux des informations entrantes et sortantes, y compris au travers du site : Jeannine Gillessen, Dominique Gerard, Monique Maystadt, Adeline Lewuillon se désignent pour en faire partie.

L'OA a aussi développé la représentation de l'AT en dehors de l'Assobat. Un webinaire aura lieu auprès de l'EMCC Belgium le 31 mars où l'Assobat et l'AT seront présentés.

La volonté de l'OA est de recentrer l'Assobat sur le futur plutôt que sur le passé.

Un pont vers le futur sera fait au départ du brainstorming de cet après-midi qui a pour but de recueillir les attentes des membres.

4. Présentation des comptes 2021

Voir narratif financier (en annexe)

5. Approbation des comptes 2021 et décharge des administrateurs

Les comptes 2021 ont été approuvés et la décharge a été donnée aux administrateurs à l'unanimité.

Vote :

- 36 OUI
- 0 NON
- 0 Abstention

6. Présentation et vote du budget 2022

Voir narratif financier (en annexe)

Brigitte Evrard demande à ce que ses transports vers Paris pour le comité de rédaction des AAT soient budgétés pour 600€.

L'Assemblée Générale décide d'allouer plus de budget pour les frais engagés par les membres de l'association dans le cadre des activités de l'Assobat. Le Trésorier attire l'attention sur le fait que la marge bénéficiaire ne laisse pas beaucoup de latitude pour réduire les pertes ou garder le budget à l'équilibre.

L'AG souhaite prendre dans les réserves de l'association pour financer ces coûts.

Monique Maystadt propose de créer une cotisation senior afin de maintenir un flux financier entrant avec les cotisations des membres qui partent en pension.

L'AG vote le budget prévisionnel 2022 grevé de 600€ pour les dépenses futures pour les déplacements vers le comité de rédaction des AAT.

Vote :

- 34 OUI

- 0 NON
- 2 Abstention

L'AG vote pour donner sa confiance à l'OA pour engager les dépenses nécessaires à la professionnalisation de l'Assobat et à la prise en charge de frais réalisés par des membres dans le cadre des activités de l'Assobat.

Vote :

- 34 OUI
- 0 NON
- 2 Abstention

Au départ de la présentation du budget, les membres présents discutent de la réduction du nombre des membres. Brigitte Evrard met l'accent sur la gratuité de l'accès au site des AAT qui est une économie considérable pour les membres en formation.

La conscientisation des formateurs est pointée.

La présence des membres sur le site est aussi soulignée comme avantage.

Le Président rappelle qu'il existe aussi un groupe de réflexion éthique dormant composé de Sophie Debauche (psychothérapie), Béatrice Godlewicz (Conseil), Jeannine Gillessen (Education) et Claudine Pauwels (Conseil). Les questions éthiques et déontologiques peuvent être portées devant ce groupe. Jeannine précise qu'il n'y a plus eu de demande depuis longtemps.

Rappel est fait qu'il y a lieu de bien faire la différence avec la gestion des plaintes qui suit une procédure spécifique qui passe par le Président de l'Assobat.

7. Fin de mandat et démission

Ana Evangelista arrive à la fin de son mandat d'administrateur et ne renouvelle pas. Ana a fait un mandat de 2 ans puis a repris un mandat de 2 ans après un an de suspension.

Elle reste déléguée à la FPHE et garde son rôle.

Isabelle Alpi démissionne pour raisons personnelles.

L'OA doit donc au moins accueillir un nouvel administrateur.

8. Nouvelles admissions / Présentations / Election nouveaux administrateurs

Dominique Gérard se présente : TSTA dans le champ Conseil, déjà administratrice Assobat et aussi déléguée EATA pendant 5 ans dans le passé. Elle souhaite stimuler l'AT en Belgique.

Dominique Gérard est élue à l'unanimité des voix.

Vote :

- 36 OUI
- 0 NON
- 0 Abstention

Brigitte Evrard se propose d'être déléguée AAT.

9. EATA et VITA

Tin, Présidente de VITA, qui agit comme représentante de l'Assobat également auprès de l'EATA depuis juillet 2021, souhaite créer des synergies entre VITA et Assobat. Elle souligne que VITA connaît aussi une diminution importante du nombre de ses membres.

A l'EATA, elle est en observation et perçoit un certain éloignement des associations membres. C'est ainsi qu'elle voudrait écouter ce que les associations membres souhaitent. Le retour que les associations membres reçoivent pour leurs cotisations à l'EATA est une question qu'elle souhaite investiguer.

10. ABP

Philippe Boucharessas est représentant ABP depuis 2 ans. Il explique que l'ABP est une association qui a une certaine aura auprès du monde politique, ce qui permet de faire entendre la voix des psychothérapeutes non psychologues.

Philippe souhaite être remplacé à l'OA de l'ABP. Il souligne que la présence à l'ABP permet d'avoir de l'information sur ce qui se passe au niveau de la reconnaissance de la psychothérapie, ce qui permet à l'Assobat de relayer l'information et de participer au débat.

Tin indique que VITA a un membre à l'ABP.

Le Président et Tin (pour VITA) se proposent d'en discuter ensemble afin d'éclairer la question de la participation conjointe Assobat/VITA à l'ABP.

11. Divers

Jeannine Gillesen pilote la sélection des ateliers pour Congrès francophone en AT de 2023. Elle fait appel à candidature pour collaborer à ce projet entre janvier et juin 2023.

Brigitte Evrard explique ce qu'elle fait dans le cadre des AAT dont notamment l'accompagnement des futurs auteurs. Elle invite à signaler les articles étrangers intéressants.

12. Conclusion et clôture

Le Président lève la séance à 12h26 et invite l'Assemblée à trinquer à l'Assobat.

ANNEXE

Rapport financier 2021

Le montant total de la trésorerie s'élevait **au 31.12.2021 à 13.829,94 euro**

La trésorerie a accusé **une perte de 138,86 euro par rapport au 01.01.2021.**

RÉSULTAT

Toutefois, **dans une perspective comptable** (les recettes sont considérées comme des produits et les dépenses comme des charges imputables selon la période concernée à un exercice ou à un autre), **le résultat (bénéfice) s'élève à +129,04 euro pour 2021.**

Des dépenses réalisées en 2021 qui concernaient l'exercice 2020 (frais de travail de mémoire notamment pour un montant de 102 euro) et l'exercice 2022 (frais de stockage des archives) ont été retirées du solde de 2021.

RECETTES

Les recettes réalisées en 2021 (10.140 euro) **ont été inférieures à celles réalisées en 2020** (11.928,35 euro). **Soit une baisse de presque 1.800 euro** (1.788,35 euro). Celle-ci est à imputer principalement à la réduction de 15 euro accordée sur la cotisation des adhérents qui la renouvelaient avant le 28/02/2021 (env. 90% des membres en ont bénéficié).

La baisse des cotisations s'élève précisément à 1.304 euro entre 2021 (7.910 euro) et 2020 (9.214 euro) sans baisse du nombre de membres (96). **La baisse des cotisations compte pour environ 73% de la baisse des recettes réalisées en 2021.**

DÉPENSES

Les dépenses réalisées en 2021 (10.278,86 euro) **sont supérieures à celles réalisées en 2020** (9.645.62 euro). **Soit une hausse d'un peu plus de 630 euro** (633,24 euro). Cette hausse est dû pour partie à l'adhésion nouvelle à Monasbl (265 euro), à l'audit¹ du site web (175,5 euro) et à ses modifications² (128 euro).

¹ Site attaqué par des virus. Site fonctionnel en partie (un contenu d'accordéon supprimé - enregistrement des coordonnées publiques).

² Charge exceptionnelle : Intervention sur site web (suppression des virus, suppression des plugin non utilisés, mise à jour du site)

Budget prévisionnel 2022

Une perte de trésorerie de 1.244,60 euro est attendue pour 2022.

RÉSULTAT

Toutefois, **dans une perspective comptable, la perte ne devrait s'élever qu'à 231,57 euro**. Cela est dû en particulier à l'amortissement des frais de modifications du site web. La première annuité, pour 2022, ne sera que de 518,38 euro (quand la dépense s'élève à 1.696,50 euro). En 2023 et 2024, le montant sera identique soit 565,50 euro. L'amortissement prendra fin en 2025 avec une annuité à 47,13 euro.

RECETTES

Les recettes 2022 devraient augmenter par rapport à 2021 (+2.585 euro). Cette augmentation est due au retour à la normale du montant des cotisations de l'Assobat (9.405 euro ; +1.495 euro) pour un même nombre de membres. Mais aussi à l'augmentation significative de la cotisation de l'ABP - 55 à 95 euro - (+1.090 euro).

DÉPENSES

Les dépenses 2022 devraient également augmenter par rapport à 2021 (+3.690,74 euro). Cette augmentation est due pour une bonne part (1.696,50 euro) aux dépenses engagées pour des modifications du site web (intégration d'un module d'exportation des données, révision du formulaire d'enregistrement des membres en front et back office). Mais aussi au stockage des archives (650,91).